

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la sixième (6^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-cinquième (55^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 18 mars 2025, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant et par visioconférence.

Présents : Daniel Bourdon
Caroline Boyer
Marie-Christine Busque
Pier-Luc Chayer
Précillya Godbout Hébert
Nathalie Honoré
Alain Jutras
Steeve Lavoie
Nadine Le Gal
Carmen-Gloria Sanchez
Isabelle Sauvé
Patricia Tremblay

Invités :	Alain Aubuchon, directeur	Direction de la vie étudiante
	Ando Ballaman, gestionnaire administratif	Direction générale
	Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques	Secrétariat général et affaires juridiques
	Simon Branchaud, directeur adjoint des études	Développement pédagogique et gestion des programmes
	Sébastien Demers, enseignant	Département de génie mécanique
	Brenda Gareau, conseillère pédagogique	Direction des études
	Karine Gauthier, adjointe	Secrétariat général et affaires juridiques
	Elise Hébert, enseignante et coordonnatrice	Département d'analyses biomédicales
	Chantal Henri, directrice	Direction des ressources humaines
	Mathilde Loiselle Davidson, vice-présidente	Commission des études

	Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
	Hugo Morissette, directeur	Direction des communications et des ressources informationnelles
	Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement
	Pierre-Luc Tremblay, directeur adjoint	Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Excusés :	Jean-François Bergeron Camélee Boisvert-Labelle Adel El Zaïm Julie Lamonde Yves Zogo Ndzana	
Absents :	France Pouliot	
Secrétaire :	Diane Bournival, secrétaire générale	Secrétariat général et affaires juridiques

06.01 Adoption de l'ordre du jour

Carmen-Gloria Sanchez, la présidente, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare, après avoir constaté le quorum, l'assemblée ouverte à 17 h 30. Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou ajouts à proposer à celui-ci. La secrétaire générale demande l'ajout, au point « Divers et information », du sujet « Sondage sur le déroulement des assemblées ».

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
06.01	Adoption de l'ordre du jour	5
06.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	
06.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 février 2025	5
06.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 février 2025	
06.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 17 janvier, 14 et 28 février 2025	5
06.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15
06.07	Rapport de la commission des études tenue le 12 mars 2025 (invitée : Mathilde Loïselle Davidson)	5
06.08	Résolution – Rapport d'évaluation du programme <i>Technologie d'analyses biomédicales</i> (140.C0) (invitées : Elise Hébert et Brenda Gareau)	15
06.09	Résolution – Rapport d'évaluation de la <i>Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages</i> (PIEA) (invités : Simon Branchaud et Brenda Gareau)	15

06.10	Résolution – Rapport d'évaluation du programme <i>Techniques de génie mécanique</i> (241.A0) (invités : Sébastien Demers et Marie-Christine Busque)	15
06.11	Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales (AEC) en <i>Techniques d'éducation à l'enfance</i> (invité : Pierre-Luc Tremblay)	15
06.12	Résolution – Approbation d'une offre de services pour l'attestation d'études collégiales (AEC) <i>Intégration à la profession infirmière au Québec</i> (invité : Pierre-Luc Tremblay)	10
	Pause	10
06.13	Information – Planification stratégique	20
06.14	Résolution – Calendriers scolaires des sessions d'automne 2025 et d'hiver 2026 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier	5
06.15	Résolution – Modifications apportées au <i>Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement</i> (n ^o 17)	5
06.16	Résolution – Nomination d'un membre au comité d'audit et des finances	5
06.17	Information – Contraintes gouvernementales	20
06.18	Informations et divers : - Sondage sur le déroulement des assemblées - Assemblée ordinaire du conseil d'administration de juin 2025 - Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier	5
06.19	Levée de la séance	

Nathalie Honoré, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 mars 2025, et ce, avec l'ajout proposé. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

06.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 février 2025

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Isabelle Sauvé, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 février 2025, et ce, comme il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 février 2025

Aucun suivi particulier n'est apporté.

06.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 17 janvier, 14 et 28 février 2025

Nadine Le Gal exprime sa gratitude envers les membres qui prennent part à ces réunions bimensuelles.

06.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Comité exécutif;
- Rencontres statutaires avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre de suivi avec le Collège Lionel-Groulx concernant les restrictions budgétaires imposées au réseau.

➤ **Direction générale**

Nadine Le Gal attire l'attention des membres sur les points suivants de son rapport :

- Elle effectue présentement la deuxième partie de son deuxième et dernier mandat à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps et elle prépare peu à peu la fin de sa présidence.
- Rencontre avec le député et ministre délégué à l'Économie, Christopher Skeete, qui s'occupe notamment du dossier de la recherche dans les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), pour discuter de gouvernance des CCTT et de leur importance pour l'innovation québécoise. L'influence déterminante des CCTT, surtout dans un contexte économique américain plus difficile, a également été évoquée.

- Lors d'un dîner-rencontre avec Guillaume Campeau, le nouveau directeur général de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides, et M. Paul Calce, directeur général sortant, la nécessité de rénover le pavillon F a été abordée.
- Des rencontres ont eu lieu avec les villes et le cégep Édouard-Montpetit, notamment en lien avec la Zone d'innovation en aérospatiale. Une délégation du Collège se rendra en France au mois de juin pour assister au Bourget 2025.
- Le grand rassemblement du personnel dans le cadre de la planification stratégique a connu un franc succès et a réuni les trois campus.
- Le Gala de reconnaissance 2025 s'est révélé une soirée mémorable qui a permis de souligner les jalons marquants dans la carrière de membres du personnel.

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides;
- Comité de gouvernance et d'éthique de Bibliothèque et Archives nationales;
- Comité d'audit, des risques et des finances de Bibliothèque et Archives nationales.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Comité des finances et d'audit;
- Rencontres statutaires avec Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Rencontres statutaires avec Chantal Arbour, vice-présidente;
- Rencontre avec Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval;
- Présidence d'une séance extraordinaire du Conseil des directions générales;
- Présidence d'une séance ordinaire du Conseil des directions générales :
 - Plan stratégique 2024-2029 - état des travaux;
 - Protocole en matière de services juridiques;
 - Arrimage des interventions de la Fédération des cégeps et de celles de ses membres et des autres regroupements;
 - Dossiers relatifs à l'immigration et aux étudiantes et étudiants internationaux : mise à jour;
 - Travaux pour le renouvellement des conditions de travail des cadres;
 - Intervention de la Fédération quant au projet de loi pour la refonte de la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives du secteur public et parapublic*;
 - Travaux de la Commission des affaires pédagogiques sur la Cote R : état de situation;
 - Échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur;
 - Plan d'action en écologisation;
 - État de situation sur l'entente avec Copibec;
 - Suivi du comité MES-Fédération sur l'offre de formation collégiale.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec François Leclerc, sous-ministre adjoint au financement, au budget et aux infrastructures (projet d'agrandissement du pavillon Germain-Bélanger [F]);
- Dîner-rencontre avec Guillaume Campeau, nouveau directeur général de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides, Paul Calce, directeur général sortant ainsi que Catherine Ricard, directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant;
- Rencontre avec Guy Landry, directeur du développement immobilier et commercial à ADM Aéroports de Montréal, et Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ);
- Rencontre avec Mario Sabourin, directeur général du Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ) et Stéphane Gauthier, directeur de la Formation continue, service aux entreprises et international (FCSEI) du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec Sylvie D'Amours, députée de la circonscription de Mirabel, et Hugo Morissette, directeur des communications et des ressources informationnelles du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres avec Marc-André Fullum, directeur principal – développement stratégique à Groupe Montoni;
- Rencontre avec William De Keiser et André Chapleau, respectivement directeur du créneau d'excellence sur les drones civils et commerciaux (Centre d'excellence sur les drones) et collaborateur, et Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ ainsi que Pier-Luc Laurin, directeur général de l'Institut du véhicule innovant, et Stéphane Gauthier, directeur de la FCSEI;
- Rencontre avec Youri Chassin, député de la circonscription de Saint-Jérôme;
- Rencontre statutaire du Pôle de Mirabel de la zone d'innovation en aérospatiale du Québec (Espace Aéro);
- Rencontre avec Patricia Tessier, directrice générale du CPE Tournesol;
- Dîner avec Sylvain Lambert, conseiller cadre au Cégep Édouard-Montpetit/École nationale d'aérotechnique;
- Rencontre avec Valérie Boissonneault, directrice, Zones d'innovation à Investissement Québec et Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre avec Alexandre Gélinas, directeur général du théâtre Le Patriote;
- Rencontres avec Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec Martine Ethier et Lyne Constantineau, respectivement directrice et directrice adjointe du Service du développement économique et de l'électrification des transports, Ville de Saint-Jérôme, ainsi que Janic Lauzon, directrice générale, et Marc-André Gauthier, directeur adjoint, Recherche et innovation du CDCQ;
- Rencontre de suivi entre les directions générales, les directions des études, les directions de formation continue et les directions générales des centres collégiaux de transfert de technologie du Cégep de Saint-Jérôme et du Cégep Édouard-Montpetit sur un partenariat en lien avec la zone d'innovation en aérospatiale du Québec (Espace Aéro);
- Rencontre réunissant les organisations du Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ) et le Cégep de Saint-Jérôme sur la présentation d'offres de services et l'exploration des pistes de collaboration;

- Rencontre avec Geneviève St-Arnaud et Audrey Boily, respectivement chargée de projets et conseillère experte en services administratifs et en infrastructure au Bureau de gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ainsi que Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ;
- Rencontre avec Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep Édouard-Montpetit;
- Dîner avec Xavier-Antoine Lalande, maire de la Ville de Saint-Colomban et préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Participation à des comités internes :

- Rencontres hebdomadaires et mensuelle du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Comités exécutifs;
- Comité de gouvernance et d'éthique.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontre statutaire avec le président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme;
- Comité de consultation sur la révision du Plan des mesures d'urgence;
- Rencontre avec Julie Lamonde, nouvelle membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre statutaire avec les syndicats du personnel de soutien, professionnel et enseignant concernant la situation budgétaire du Québec (niveaux d'investissement, gel de recrutement et heures rémunérées);
- Rencontre avec Pier-Luc Chayer, nouveau membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec Frédéric Clermont, président du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre statutaire avec Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration.

Participation à des événements :

- Conférence de presse pour l'annonce des projets retenus par le Fonds régions et ruralité, volet 3 – Projets Signature innovation des MRC;
- Accueil du nouveau personnel professionnel et de soutien;
- Grand rassemblement du personnel du Cégep de Saint-Jérôme dans le cadre de la démarche de planification stratégique 2025-2030;
- Gala reconnaissance 2025.

Participation à des formations :

- Les Grands rendez-vous de la formation 2025 du Barreau du Québec :
 - Prêtez-vous au jeu lors de la simulation d'une cyberattaque et apprenez comment se préparer à la gestion de ce type de crise;
 - Intégrer l'IA au cœur de la stratégie de direction;
 - Quatre ans après son adoption, la Loi 25;
 - Revenir à l'essentiel !

➤ **Direction des études**

Patricia Tremblay attire l'attention des membres sur les événements suivants figurant dans son rapport :

- Elle a pris part à plusieurs rencontres pour l'organisation de la cérémonie de remise de diplômes qui se tiendra le 28 mai prochain.
- Plusieurs activités pédagogiques se sont déroulées durant la semaine de relâche, et ce, sur les trois campus. Les membres du personnel ont notamment pu assister à des formations portant sur la motivation et la neuroplastie. La Direction des études a reçu de bons commentaires sur cette belle semaine et l'activité « la Récré ».

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Collecto;
- Réunion du comité de gouvernance et d'éthique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Commission des affaires pédagogiques.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec Paul Calce concernant un projet potentiel de campus connecté à Mont-Tremblant;
- Rencontre de suivi dans le cadre du partenariat entre le Cégep de Saint-Jérôme et le Cégep Édouard-Montpetit à l'égard de l'Espace Aéro Mirabel.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Rencontre de préparation – budget de fonctionnement 2025-2026;
- Rencontre du comité mixte des affaires matérielles et financières concernant la révision de l'annexe A113;
- Comité de suivi pour la révision du devis ministériel du programme *Techniques de génie mécanique*;
- Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone;
- Rencontre mensuelle du personnel d'encadrement;
- Rencontre sur un partenariat entre le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ), le Cégep de Saint-Jérôme, l'Institut du véhicule innovant (IVI) et le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ);
- Commission des études;
- Travaux de déménagement de l'UQAT;
- Rencontre de travail dans le dossier de la transformation numérique;
- Rencontres du comité « Cérémonie de remise des diplômes » au Cégep de Saint-Jérôme;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);

- Comités de direction;
- Régie des études;
- Rencontre des coordonnatrices et coordonnateurs de départements et des responsables des comités de programme;
- Comités exécutifs;
- Commission des études;
- Rencontre préparatoire du conseil d'administration.

Entrevues et participation à des événements :

- Entrevue à CIME sur la liberté académique;
- Journée pédagogique « La Récré »;
- Journée pédagogique au Centre collégial de Mont-Laurier;
- Grand rassemblement du personnel – démarche de planification stratégique 2025-2030 – demi-journée de réflexion;
- Gala reconnaissance 2025.

06.07 Rapport de la commission des études tenue le 12 mars 2025

Mathilde Loïselle Davidson mentionne que la commission des études a émis trois avis lors de sa dernière séance. Elle débute par les deux avis favorables à l'égard des deux dossiers suivants :

1. le rapport d'évaluation du programme *Techniques de génie mécanique* (241.A0);
2. les deux versions du calendrier de l'année scolaire 2025-2026.

Un avis défavorable a été émis à la suite de discussions étalées sur trois séances et du vote tenu au sujet du cahier de programme de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance* (TEE). La vice-présidence mentionne que cet avis tient compte de la crise actuelle de la profession d'éducatrice ou d'éducateur à la petite enfance, du besoin de main-d'œuvre criant de la région dans ce domaine et de la baisse du nombre de personnes éducatrices à l'enfance qualifiées au sein des milieux de garde. La commission des études craint un dédoublement de la formation entre le DEC et l'AEC, car le nombre de compétences inscrites est similaire. De plus, la modalité de l'enseignement prévu est en présence, mais cela pourrait changer, surtout qu'on ne sait pas encore dans quel campus l'AEC sera donnée, ce qui rend difficile l'évaluation du besoin pédagogique.

06.08 Résolution – Rapport d'évaluation du programme *Technologie d'analyses biomédicales* (140.C0)

Élise Hébert, enseignante en technologie d'analyses biomédicales, et Brenda Gareau, conseillère pédagogique, présentent le rapport d'évaluation du programme *Technologie d'analyses biomédicales*. La structure du programme actuelle est particulière, car, après avoir suivi des cours dans les locaux du Collège de la première à la quatrième session, hormis un court stage, la dernière année comporte un stage de 26 semaines permettant de voir les cinq différentes spécialités. Les principaux constats tirés du sondage indiquent que les compétences actuelles ne répondent pas nécessairement aux besoins, notamment pour ce qui touche l'épreuve synthèse de programme, que la charge de travail est mal répartie en fin de programme

et que les taux de réussite et de diplomation sont inférieurs à ceux du réseau. Bien que certaines techniques manuelles soient jugées désuètes et que des notions de biochimie soient très poussées, les méthodes et l'encadrement pédagogiques sont appréciés par les personnes étudiantes. Enfin, plusieurs pistes d'action sont ensuite présentées afin de répondre aux enjeux propres au programme.

Patricia Tremblay et Nadine Le Gal soulignent l'ouverture du département aux commentaires des personnes étudiantes et l'excellent travail réalisé. Des représentations ont été entreprises par le réseau pour rehausser le financement de ce programme, qualifié de « technique lourde », vu l'importance du matériel et de l'équipement requis.

CONSIDÉRANT que le programme *Technologie d'analyses biomédicales* (140.C0) a été élaboré à la suite de la révision ministérielle de 2016 et que celui-ci a été mis en place à l'automne 2017;

CONSIDÉRANT que le programme a fait l'objet d'une évaluation fondée sur le principal mécanisme d'assurance qualité des programmes, soit la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP);

CONSIDÉRANT que ces travaux d'évaluation ont permis de relever des points forts et des points à améliorer au sujet de chacun des six (6) critères d'évaluation prévus, dont le critère « Adéquation des ressources humaines, matérielles et financières aux besoins de formation »;

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action visant à corriger les points à améliorer a été préparé et que l'une des actions prévues consistait à transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) les constats du présent rapport en ce qui a trait à l'insuffisance des ressources matérielles et financières nécessaires au développement des compétences visées par le programme;

CONSIDÉRANT que le plan d'action prévoit la contribution du conseil d'administration et la collaboration avec la Direction des études et la Direction générale en vue de transmettre au MES ces informations;

CONSIDÉRANT que des travaux d'actualisation du programme découlant de ce rapport d'évaluation ont débuté et que la mise en place d'une grille de cours actualisée est prévue à l'automne 2026;

CONSIDÉRANT que le présent rapport d'évaluation a fait l'objet d'une recommandation du comité de programme le 8 novembre 2024 et d'un avis favorable de la commission des études le 5 février 2025;

CONSIDÉRANT que le rapport d'évaluation est présenté par la Direction des études aux membres du conseil d'administration pour approbation.

Caroline Boyer, appuyée par Pier-Luc Chayer, propose :

« d'approuver le rapport d'évaluation du programme *Technologie d'analyses biomédicales* (140.C0), comme il a été présenté par des membres de la Direction des études. »

CA 37 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.09 Résolution – Rapport d'évaluation de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)*

Simon Branchaud, directeur adjoint aux études, rappelle que le Collège doit évaluer l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)*, ce qui a été effectué par un sous-comité de la commission des études. Brenda Gareau, conseillère pédagogique, mentionne que la commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) n'avait fait aucune recommandation concernant la PIEA du Collège, il s'agissait donc davantage d'un processus d'amélioration pour le Collège. En plus des critères d'évaluation imposés par la CEEC, soit la conformité et l'efficacité de l'application de la PIEA, le Collège a ajouté la clarté, l'applicabilité et la complétude du texte de la PIEA. Des points forts, des points à améliorer et des pistes d'action pour chaque critère sont présentés et guideront les travaux de révision de la PIEA, qui ont déjà été entrepris. Les balises de l'intelligence artificielle y seront traitées.

CONSIDÉRANT que l'article 9 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA ou Politique)* stipule que celle-ci doit être évaluée au terme de cinq (5) ans et prévoit aussi la mise en place d'un sous-comité de la commission des études et la réalisation de l'évaluation à partir d'un devis d'évaluation pour lequel un avis favorable aura été obtenu;

CONSIDÉRANT que les travaux d'évaluation visant à porter un regard critique sur l'application de la PIEA ont été réalisés par ce sous-comité durant la période allant d'octobre 2023 à octobre 2024;

CONSIDÉRANT que ces travaux ont été effectués à partir des critères d'évaluation établis par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) et que ceux-ci portent sur la conformité et l'efficacité de l'application de la PIEA;

CONSIDÉRANT que l'évaluation de la conformité permet de porter un regard sur la concordance entre ce que la Politique prévoit et la manière dont elle est mise en œuvre et qu'elle vise essentiellement l'exercice des responsabilités prévues;

CONSIDÉRANT que l'évaluation de l'efficacité permet essentiellement de porter un regard sur la capacité de la Politique à soutenir une évaluation juste et équitable et à permettre l'élaboration d'instruments d'évaluation des apprentissages mesurant l'atteinte des objectifs selon les normes établies;

CONSIDÉRANT que le Collège a ajouté trois (3) autres critères de nature plus pratique à l'évaluation, à savoir la clarté, l'applicabilité et la complétude du texte de la PIEA;

CONSIDÉRANT que ces travaux ont été réalisés dans le cadre du cycle d'évaluation du système d'assurance qualité, ce qui a permis d'alléger la démarche en utilisant les données disponibles recueillies annuellement grâce à la mise en œuvre de mécanismes d'assurance qualité;

CONSIDÉRANT que les données manquantes ont été obtenues grâce à une collecte de données réalisée auprès du personnel concerné, y compris auprès du personnel des départements;

CONSIDÉRANT que des points forts et des points à améliorer ont été relevés pour chacun de ces critères et qu'un plan d'action visant à corriger les points à améliorer a été préparé;

CONSIDÉRANT que le présent rapport d'évaluation de l'application de la PIEA a fait l'objet d'un avis favorable de la commission des études le 15 janvier 2025 et que des travaux de révision de la Politique sont en cours.

Marie-Christine Busque, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'adopter le rapport d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), comme il a été présenté par la Direction des études. »

CA 38 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nadine Le Gal souligne la minutie et le professionnalisme du travail effectué par ce sous-comité.

06.10 Résolution – Rapport d'évaluation du programme *Techniques de génie mécanique* (241.A0)

Sébastien Demers, enseignant en génie mécanique, et Marie-Christine Busque, conseillère pédagogique, livrent les points forts, ceux à améliorer et des pistes d'action pour chaque critère d'évaluation. La conseillère pédagogique précise que le devis ministériel s'appliquant à ce programme remonte à l'an 2000 et qu'un nouveau devis est en cours de rédaction. Ce rapport offrira donc des pistes de solution afin de préparer le Collège à l'implantation du nouveau devis.

Le principal enjeu retenu est la rétention des personnes étudiantes. En effet, le taux de réussite en première session est inférieur à celui du réseau, et le taux de réinscription en troisième session l'est globalement aussi. La charge de travail peut poser des défis, mais les activités d'apprentissage sont variées et les personnes étudiantes se sentent bien encadrées. La clarification de la nature du programme s'impose pour de futures cohortes, car plusieurs pensent qu'il s'agit de mécanique automobile. Le contenu de certains cours doit être actualisé. De plus, certains commentaires laissent entendre que les locaux du Pavillon F sont souvent peu adéquats. De manière générale, les personnes diplômées et finissantes ont une perception positive du programme et elles le recommanderaient à un ami ou une amie.

CONSIDÉRANT que des travaux d'évaluation du programme *Techniques de génie mécanique* (241.A0) ont été réalisés de janvier à décembre 2024 par un comité d'évaluation s'appuyant sur les critères d'évaluation de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP);

CONSIDÉRANT que le comité d'évaluation a présenté l'état d'avancement des travaux au comité de programme à chacune des étapes et que le rapport d'évaluation a reçu une recommandation favorable le 29 janvier 2025;

CONSIDÉRANT que ce rapport d'évaluation a été présenté à la commission des études et qu'un avis favorable a été émis le 12 mars 2025;

CONSIDÉRANT que le rapport d'évaluation est présenté pour adoption par des membres de la Direction des études.

Pier-Luc Chayer, appuyé par Alain Jutras, propose :

« d'adopter le rapport d'évaluation du programme *Techniques de génie mécanique* (241.A0), comme il a été présenté par la Direction des études. »

CA 39 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Patricia Tremblay remercie l'équipe et souligne le travail remarquable effectué.

06.11 Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance*

Pierre-Luc Tremblay, directeur adjoint à la Formation continue, services aux entreprises et international, présente le cahier de programme visé par l'avis défavorable émis par la commission des études le 12 mars dernier. Il rappelle l'obligation d'arrêt d'un an après le secondaire pour pouvoir s'inscrire à une AEC. Les effets des AEC sont incontestables : estime de soi, sentiment d'accomplissement et motivation sont à la hausse. Sans compter de meilleures perspectives pour l'emploi, l'employabilité et la qualification de la main-d'œuvre. Plusieurs objectifs de développement durable sont donc atteints.

L'AEC en *Techniques d'éducation à l'enfance* remonte à 2001. Les statistiques compilées depuis montrent que les personnes étudiantes à la formation continue :

- sont plus âgées (32 ans contrairement à 17 ans à l'enseignement régulier),
- possèdent une plus grande expérience et ont des responsabilités en plus grand nombre;
- ont acquis un bagage éducatif hétérogène;
- sont souvent en réorientation de carrière.

Le Collège a offert l'AEC réseau (JEE.0K) de 2001 à 2009. De 2009 à 2017, le Collège a opté pour une AEC locale (JEE.1D). En 2014, une entente est signée par l'ensemble des cégeps afin d'offrir des AEC réseau et de réduire les programmes doublons. À la suite de la révision du programme JEE.0K en 2015, sa version révisée a commencé à être offerte au Collège en 2017. En 2023, le Cégep de Rivière-du-Loup a révisé le programme et c'est ce qui fait l'objet de la présente présentation.

Cette AEC permet véritablement d'améliorer les services éducatifs à l'enfance. En l'offrant, le Collège permet à de nombreuses personnes, ayant déjà terminé leur formation générale, de revenir aux études et d'accéder rapidement au marché du travail. Celle-ci permet aussi de répondre aux besoins criants de main-d'œuvre dans ce domaine. En terminant, la comparaison entre nombre de compétences du DEC et de l'AEC doit tenir compte du niveau taxonomique, c'est-à-dire le qualificatif des compétences, qui se situe à un degré moindre pour celle de l'AEC.

Les administratrices et administrateurs ont de riches discussions, notamment quant aux besoins des personnes immigrantes qui veulent obtenir un diplôme d'études québécois et accéder rapidement au marché du travail, au retour aux études, à l'âge des personnes étudiantes à l'AEC et à la similarité de l'AEC avec le DEC en *Techniques d'éducation à l'enfance*.

CONSIDÉRANT que le processus d'actualisation de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance* (JEE.0K) a été mené rigoureusement par le Cégep de Rivière-du-Loup et les cégeps partenaires;

CONSIDÉRANT que les compétences du nouveau diplôme d'études collégiales (DEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1) ont été prises en compte pour assurer l'harmonisation entre le programme de DEC et celui de l'AEC;

CONSIDÉRANT la contribution du ministère de la Famille, qui a fait montre d'un grand intérêt tout au long des travaux;

CONSIDÉRANT que le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC) et que le Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) du Cégep Marie-Victorin ont, chacun selon leur expertise et dans un dessein de collaboration, accueilli avec attention les avancées du projet d'actualisation;

CONSIDÉRANT que le programme d'AEC en *Techniques d'éducation à l'enfance* (JEE.0K) a été présenté à la commission des études lors de la séance tenue le 15 janvier 2025, que lors de la séance du 15 février des questions devaient être posées par le département et, finalement, lors de la séance du 12 mars 2025, un avis défavorable a été émis par la commission;

CONSIDÉRANT que le Collège reconnaît la nécessité d'offrir une variété de programmes adaptée aux besoins des différentes populations qu'elle dessert afin de poursuivre sa mission, le tout en valorisant les programmes de DEC;

CONSIDÉRANT que le Collège s'engage à poursuivre ses actions visant à valoriser la profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance;

CONSIDÉRANT le fait que les milieux de garde vivent actuellement une pénurie de personnel formé importante et que la diversité des parcours menant à la qualification est à encourager dans ce contexte;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a pris connaissance de l'avis de la commission des études, qu'il lui fera part de ses observations et de son désaccord en demandant à la commission de reconsidérer son avis dans les deux semaines, conformément à ce que prévoit l'article 11 du *Règlement sur la commission des études* (n° 15);

CONSIDÉRANT que la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international a présenté le cahier de programme aux fins de son adoption.

Pier-Luc Chayer, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter le cahier de programme de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance*

(JEE.0K), comme il a été présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international;

- de faire connaître à la commission des études son désaccord avec l'avis émis et, le cas échéant, de lui permettre de reconsidérer ce dernier dans les deux prochaines semaines. »

CA 40 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.12 Résolution – Approbation d'une offre de services pour l'attestation d'études collégiales (AEC) *Intégration à la profession infirmière au Québec*

Pierre-Luc Tremblay rappelle le projet interministériel et l'investissement de nombreux partenaires pour que cette AEC donnée au Centre collégial de Mont-Laurier soit un succès. En effet, sur les 18 personnes de la première cohorte, 17 sont devenues infirmiers ou infirmières, permettant ainsi de combler la pénurie importante dans cette région. La deuxième cohorte de 24 personnes a démarré hier. Cette offre de service vise une troisième cohorte, qui commencera l'an prochain.

Jusqu'à présent, le ministère de l'Enseignement supérieur offrait un financement pouvant aller jusqu'à 150 000 \$ afin de mettre en œuvre des formations d'appoint en soins infirmiers et de favoriser la mise en place de mesures de soutien à la réussite. Cependant, ce financement n'est pas garanti pour l'année scolaire 2025-2026.

CONSIDÉRANT qu'il y a une pénurie importante de personnel infirmier au nord de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du programme d'AEC *Intégration à la profession infirmière au Québec – Recrutement international* (CWA.00) est soutenue par une concertation interministérielle au sein du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que ce programme a été adopté par le conseil d'administration le 15 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de gestion financière* (n° 8) du Cégep de Saint-Jérôme stipule que toute offre de services d'une valeur de plus de 750 000 \$ doit être approuvée par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que la préparation de ce projet est le fruit d'une concertation avec des partenaires régionaux, soit le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et l'organisme Zone Emploi;

CONSIDÉRANT que la première cohorte qui a terminé le programme le 8 mars 2024 a obtenu des résultats positifs, 18 étudiantes et étudiants ayant obtenu l'AEC *Intégration à la profession infirmière*;

CONSIDÉRANT qu'une deuxième cohorte a amorcé l'AEC *Intégration à la profession infirmière* le 17 mars 2025;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle cohorte pourrait démarrer en février ou mars 2026;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de service, présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international, interviendra entre le Collège et le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, après approbation par le conseil d'administration.

Marie-Christine Busque, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'approuver le projet de contrat de service pour l'AEC *Formation d'appoint d'intégration à la profession infirmière (CWA.00)* d'une valeur totale de 801 938,20 \$, comme il est présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international, qui permettra au Cégep de Saint-Jérôme d'offrir le programme à une nouvelle cohorte au Centre collégial de Mont-Laurier, et ce, à compter de février ou de mars 2026. »

CA 41 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

La présidente propose de modifier l'ordre du jour en déplaçant le point 06.16 « Information — Planification stratégique » au point 06.13. Les autres points seront traités dans l'ordre initialement prévu. Les membres approuvent cette modification et elle est inscrite à l'ordre du jour.

06.13 Information – Planification stratégique

Ando Ballaman, membre du comité de pilotage, décrit les avancées réalisées dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique 2025-2030. Après les énoncés de vision et de mission, on propose maintenant les valeurs et les aspirations, fruit d'un réel travail d'équipe et résultat de plusieurs consultations. Le grand rassemblement des membres du personnel, qui a eu lieu le 12 mars dernier, a été une réussite retentissante et la nouvelle formule a permis, selon plusieurs, une réflexion plus en profondeur autour des valeurs et des aspirations.

En ce qui concerne les valeurs organisationnelles, trois d'entre elles ressortent comme favorites. Elles font déjà partie de nos valeurs actuelles : le respect, la cohérence et la collaboration. Le choix entre ouverture ou inclusion est encore à faire, car chacune obtient la moitié des votes. Le comité de pilotage, désirant se distinguer des autres cégeps, a proposé l'écoresponsabilité et l'audace, qui ont été retenues.

De six, les aspirations proposées passent à trois, dont la première marque l'importance de placer la personne étudiante au centre de toutes les actions et décisions prises. La deuxième aspiration évoque l'approche centrée sur l'être humain, reconnue par l'ensemble de notre communauté et de nos partenaires. La troisième inclut la prise de risques, l'innovation et la recherche. Au cœur de ces aspirations, on trouve la réussite scolaire. Un sondage a permis de constater que, de manière générale, plus de 96 % des personnes répondantes trouvaient que les propositions de mission, de valeurs et d'aspirations actuelles allaient dans la bonne direction.

Le comité pilotage se lance maintenant dans l'étape de la rédaction des objectifs organisationnels et de leurs indicateurs.

6.14 Résolution – Calendriers scolaires des sessions d'automne 2025 et d'hiver 2026 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier

Patricia Tremblay explique qu'en raison de problèmes de disponibilité des locaux au campus de Saint-Jérôme et de l'augmentation des besoins d'accommodement liés au Service d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE), un calendrier a été proposé pour ce campus et un autre pour les campus de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires des sessions d'automne 2025 et d'hiver 2026 des campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier présentés respectent le *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CONSIDÉRANT le nombre élevé d'étudiantes et d'étudiants ayant droit à un ordinateur et du temps supplémentaire pour réaliser leurs évaluations au campus de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT qu'en raison du manque de disponibilité des laboratoires informatiques pendant les quinze (15) semaines de cours au campus de Saint-Jérôme, il est nécessaire de tenir une journée d'évaluation commune en français le 5 décembre 2025 et le 12 mai 2026, plutôt qu'une journée de cours;

CONSIDÉRANT que ces calendriers scolaires 2025-2026 respectent la *Politique du calendrier scolaire*, à l'exception du nombre de jours de reprises prévus en cas de fermeture du collège durant la session d'automne, ainsi que de l'article 2.3.1 concernant le début de la période d'évaluations communes pour le campus de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que ces calendriers scolaires ont obtenu un avis favorable de la commission des études, comme il est mentionné dans le rapport de la rencontre tenue le 12 mars 2025;

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires 2025-2026 des trois (3) campus du Cégep de Saint-Jérôme ont été présentés par Patricia Tremblay, directrice des études, aux membres du conseil d'administration, en vue de leur adoption.

Daniel Bourdon, appuyé par Pier-Luc Chayer, propose :

« d'adopter les calendriers scolaires pour les sessions d'automne 2025 et d'hiver 2026 des trois (3) campus du Cégep de Saint-Jérôme, tels qu'ils ont été présentés par la Direction des études. »

CA 42 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Tous les membres acceptent de prolonger la séance de quinze minutes, conformément au *Règlement de régie interne*.

06.15 Résolution – Modifications apportées au Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)

Patricia Tremblay explique que depuis l'adoption des modifications apportées au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)*, une augmentation des tarifs du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) sera appliquée, ce qui requiert l'apport d'une modification au *Règlement n° 17*.

CONSIDÉRANT que le deuxième alinéa de l'article 24.5 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel](#) prévoit que « [l]es droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement collégial et les autres droits afférents à de tels services sont soumis à l'approbation du ministre »;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur demande de modifier la formulation de l'article 5.1;

CONSIDÉRANT qu'en raison de l'augmentation des coûts et à la demande de plusieurs collèges, le Conseil d'administration du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), sur recommandation du Comité-conseil des registraires, propose une augmentation progressive des frais intercégeps, passant de 15 \$ à 20 \$ sur trois ans;

CONSIDÉRANT cette demande, une modification doit être apportée à l'annexe C, à la ligne « Consultation des banques de cours informatisés pour les cours d'été (Systèmes intercégep) », qui sera désormais intitulée « Frais d'inscription à un cours d'été », apparaissant au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)*, afin de l'actualiser et de refléter adéquatement le coût réel de la prestation des services et des cours;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption et qu'elles seront ensuite soumises à la ministre de l'Enseignement supérieur pour approbation.

Isabelle Sauvé, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'adopter les modifications à apporter au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (n^o 17), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des études et de déposer ensuite pour approbation à la ministre de l'Enseignement supérieur, le document modifié, en prévision d'une entrée en vigueur au début de la session d'été 2025. »

CA 43 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.16 Résolution – Nomination d'un membre au comité d'audit et des finances

L'élection des membres des divers comités du conseil a lieu en début d'année. Un siège demeurait vacant au comité d'audit et des finances, mais la vice-présidence s'était portée volontaire pour assumer temporairement cette fonction. Depuis, Pier-Luc Chayer, comptable professionnel agréé, a été nommé membre du conseil d'administration. Il possède les compétences exigées et il a montré son intérêt à occuper ce poste.

CONSIDÉRANT que la formation du comité d'audit et des finances n'a pas été complétée lors de la séance de septembre dernier et qu'un siège réservé à un membre externe était demeuré vacant;

CONSIDÉRANT que lors de la séance tenue le 12 novembre, Camélee Boisvert-Labelle a été nommée pour pourvoir temporairement le poste;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau membre a exprimé son intérêt à siéger au sein du comité d'audit et des finances;

CONSIDÉRANT que Pier-Luc Chayer détient les compétences et l'expérience souhaitées, qui font de lui un excellent candidat pour occuper le siège réservé à un membre externe au comité d'audit et des finances;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration sont d'accord pour nommer Pier-Luc Chayer, membre du comité d'audit et des finances, et ce, jusqu'aux prochaines élections, en remplacement de Camélee Boisvert-Labelle, qui avait bien voulu occuper temporairement ce siège.

Marie-Christine Busque, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« de nommer Pier-Luc Chayer, à titre de membre externe du comité d'audit et des finances, et ce, jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu à l'automne 2025. »

CA 44 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.17 Information – Contraintes gouvernementales

Nadine Le Gal a déposé un document explicitant l'état de la situation quant aux contraintes gouvernementales suivantes :

- Plafond d'heures rémunérées : il y a eu un rehaussement pour l'année 2025-2026, mais celui-ci ne permettra pas de respecter le plafond. En effet, on prévoit un déficit d'environ 10 000 heures. Malgré cela, les prévisions budgétaires du Collège n'annoncent pas de déficit. Le portrait budgétaire sera présenté à la prochaine séance.
- Gel de recrutement : il a été annoncé que ce gel d'embauche se poursuivra pour la prochaine année. Toutefois, une rencontre avec le ministère de l'Enseignement supérieur a permis d'obtenir des autorisations pour pourvoir plusieurs postes.
- Niveaux d'investissement en infrastructure : le Collège est toujours en attente de la confirmation du ministère de l'Enseignement supérieur quant à l'octroi du financement pour l'agrandissement du pavillon F. Cependant, la démolition des bâtiments est prévue pour cet été et le lancement d'un appel d'offres pour la construction, en 2026.
- Programme des étudiantes et étudiants étrangers (PEE) : bien que le gouvernement du Québec ait fixé un nombre maximal de demandes de sélection pour le Programme des étudiants étrangers, cela ne pose pas réellement d'enjeu pour le Collège qui estime se trouver en deçà des limites imposées.
- Bourses Perspective Québec : depuis l'année 2022-2023, entre 1 150 et 1 290 personnes étudiantes du Collège demandaient cette bourse pour chaque session où ils avaient réussi leurs cours. Les répercussions se feront sentir à compter de l'automne 2025.

Des représentations auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et des autres autorités politiques ont déjà été effectuées et continueront de l'être.

Nadine Le Gal tient à remercier le comité de direction pour sa grande capacité d'adaptation et son travail acharné pour faire face à ces changements.

06.18 Informations et divers

Sondage sur le déroulement des assemblées

Le comité de gouvernance et d'éthique a revu les questions contenues dans le sondage concernant l'appréciation des membres quant au déroulement des assemblées. Le formulaire sera envoyé au cours des prochains jours. L'analyse des résultats sera effectuée par le comité, qui proposera ensuite le prochain calendrier et des options pour les formations à venir.

Assemblée du conseil d'administration de juin 2025

La dernière séance du conseil d'administration se tiendra le 26 juin à 17 h 30, à distance.

Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier

- Demain, au centre collégial de Mont-Laurier se tiendra le souper spectacle avec une prestation musicale de Marco Calliari.
- AccorDons se déroulera le vendredi 2 mai.

06.19 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Isabelle Sauvé, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 h 41.

Carmen-Gloria Sanchez
Présidente

Diane Bournival
Secrétaire